



DESTINATAIRE
Animateur

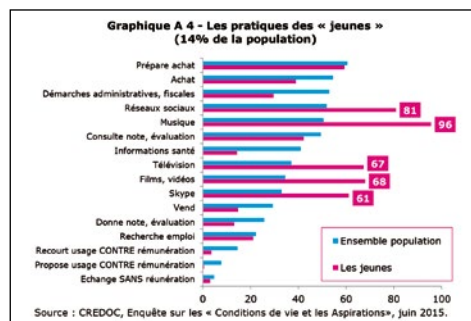
PUBLIC
**À partir
de 12 ans**

THÈME
**Éducation
médias**

Les médias sont-ils trop complaisants ?

Informers sur Internet laisse des libertés : on peut en effet y montrer et y écrire ouvertement, sur tous les sujets et au plus grand nombre. Pour autant, comme vous le savez, cela ne veut aucunement dire que tout y est systématiquement vrai ; les médias peuvent faire preuve de complaisance, oublier par omission et même dissimuler « à l'insu de leur plein gré »...

- Ceux qui usent d'Internet pour informer jouent souvent sur l'emphase, la subjectivité, le sensationnel, la corde sensible, le bon mot... Parce qu'on dénombre plus de 3,7 milliards d'individus connectés, dont plus de 2,2 sur les réseaux sociaux, et que la demi-mesure ne fait plus recette. Mais aussi parce que, selon une étude menée en 2015 par l'Arcep ([à lire ici](#)), de nouveaux usages et donc de nouveaux marchés sont en train d'émerger : 71 % des internautes français se rendent par exemple sur les réseaux sociaux afin de s'informer sur l'actualité (contre 54 % en 2012).



- Dans le but d'attirer, ceux qui informent modèrent donc moins leurs propos. Attention cependant à ne pas associer à de la franchise cette tendance à dire ouvertement et librement. Ces communicants ne sont pas nécessairement des modèles de sincérité et ils font parfois preuve, « à l'insu de leur plein gré », d'une grande naïveté. Il leur arrive ainsi d'être complaisants envers un service ou un produit mais aussi un personnage public et son action, voire un régime politique.



Une complaisance visible

- Cette complaisance est très facilement observable quand une actualité ou une information prend le devant de la scène médiatique, tous supports confondus. Par exemple, pensez-vous que la démission du ministre de l'Économie Emmanuel Macron exigeait une couverture d'une telle importance ? Les journaux télévisés comme les quotidiens en ont tous parlé, logiquement au détriment d'autres actualités (plusieurs milliers de migrants ont été secourus par les garde-côtes italiens au même moment).

• **Avec votre public** : cet exemple ne parlera pas aux jeunes mais il peut être facilement transposé à tous les domaines (culture, jeux vidéo, téléphonie...) en se posant à chaque fois de simples questions : cette actualité mérite-t-elle d'être à la une des journaux ou des sites d'infos ? Touche-t-elle une majorité de Français ? N'est-elle pas montée en épingle ? Est-ce vraiment une avancée ou un désastre majeur ? Etc. On s'interrogera de la sorte dès lors qu'une actualité est reprise en chaîne. Que cela soit la sortie de l'iPhone 7 ou du dernier album du groupe de rap PNL, le succès de *Pokémon Go*...



Un cas pratique

• Parfois, cette complaisance est plus discrète voire involontaire. C'est dans ce cas les internautes qui la découvrent avant d'en informer les médias qui s'en font le relais et amorcent le débat. C'est ce qui est arrivé en août dernier au vlogger Louis Cole.

Les vidéastes du Web

• Louis Cole est un Britannique d'une trentaine d'années qui passe son temps à voyager partout dans le monde. Il filme et photographie et partage son quotidien et ses découvertes sur les réseaux sociaux et notamment sa chaîne YouTube : www.youtube.com/user/FunForLouis/

• C'est son job, c'est l'économie 2.0 et ce globe-trotter possède aussi des comptes Facebook, Instagram, Twitter, Tumblr... Il est suivi par quelque 2 000 000 d'internautes, ce qui n'est pas négligeable. On a donc ici un média qui informe *for the fun* (presque tous les jours), non sur l'actualité mais sur un pays ou une région du monde.

• **En complément** : À titre informatif, regardez la vidéo de [Cyprien](#), la personnalité française



Le youtubeur français Cyprien explique avec humour ce qu'est le métier de vlogueur.

préférée des 7-14 ans en 2016 et dont la chaîne YouTube est tout de même suivie par plus de 9,5 millions d'internautes. Il y explique très bien ce qu'est le métier de vlogger, qu'on appelle aussi vidéaste ou encore youtubeur. Demandez aux jeunes de citer les chaînes qu'ils suivent sur le net. Pourquoi les regardent-ils ? À quelle fréquence ? Partagent-ils ce qu'ils voient sur les réseaux sociaux et à l'accueil de loisirs ? En discutent-ils entre eux ? Etc.

Le débat

• Rendez-vous sur la chaîne de Louis Cole et montrez aux jeunes des extraits du reportage qu'il a tourné en août dernier en Corée du Nord. On s'arrêtera volontiers sur les jours 2,





3 et 4 qui nous montrent la vie à Pyongyang, la capitale d'une des dictatures les plus répressives qui soient. On le voit en compagnie de ses amis se promener dans des artères de l'agglomération, s'amuser dans un parc aquatique, danser avec des jeunes et même rencontrer les élèves d'une école...

- Les images de Louis Cole qui montrent un pays paisible et incroyablement accueillant ont été critiquées par de nombreux médias de langue anglaise (*Vanity Fair*, *The Washington Times*, *Forbes*...) mais aussi francophone (le journal *Le Monde*). On a accusé avec une certaine virulence le globetrotter d'avoir été financé par le régime et d'être un outil de propagande... et touristique.

- **Avec votre public** : prenez un temps pour engager une discussion avec les jeunes sur

la Corée du Nord. Où se trouve ce pays ? Qu'a-t-il de si particulier et que savent-ils de ce pays ? Pourquoi dit-on que c'est une dictature ? Fait-on ce que l'on veut en Corée du Nord ? Qu'est-ce qu'une dictature ? Etc. Les jeunes peuvent préparer cette discussion en effectuant au préalable quelques recherches.

Alors, oui ou non ?

- Ensuite, repassez des passages des vidéos, principalement des extraits tournés au parc aquatique et à l'école puis demandez aux jeunes : Louis Cole n'a-t-il pas dissimulé, volontairement ou non, que la Corée du Nord est une dictature ? Aurait-il dû éviter de se rendre en Corée du Nord parce que c'est un pays où les libertés individuelles sont bafouées ?
- Les réponses risquent d'être spontanément oui. « *Il aurait dû montrer la réalité. Comment vivent les gens là-bas !* »... « *On ne peut aller en Corée du Nord et dire que tout est beau.* »... « *C'est sûr qu'il a montré que ce qu'on voulait qu'il voit.* » Ici, ce sont la sensibilité et la révolte qui parlent.
- En vérité, le *vlogger* Louis Cole a-t-il pour vocation de dénoncer l'injustice ? Ne serait-ce pas plutôt de montrer un monde fait de beautés et plaisirs ? Devait-il effectuer du journalisme d'investigation, puisqu'il a eu la chance d'entrer dans un des pays les plus fermés du monde ? Est-il plus coupable que nous, Français, qui ne disons rien quand notre gouvernement vend des armes à des pays notoirement bellicistes... ?

